



LES LIENS

Au cours des dernières années, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont reconnu l'importance d'investir des fonds publics dans des programmes et services destinés aux jeunes enfants. Tout indique qu'une approche intégrée en ce qui concerne le financement public des programmes de développement de la petite enfance (DPE) et fondée sur des services éducatifs et de garde à l'enfance réglementés,

- favorise le développement harmonieux des enfants et soutient les parents et les familles dans leurs multiples rôles
- fait progresser l'égalité des femmes
- bâtit les collectivités
- et renforce notre économie.

Quoique le gouvernement canadien dépense moins que d'autres pays au chapitre du soutien aux familles et du développement de la petite enfance, on peut se réjouir du fait que ses investissements dans le domaine augmentent. Le défi est de voir à ce que ces fonds publics servent à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques gouvernementales attestées par la recherche comme étant aptes à générer des résultats positifs pour les enfants du Canada et à répondre adéquatement aux besoins des familles.

Par exemple, le financement public des prestations annuelles de maternité et de congé parental versées, à la naissance d'un enfant, aux parents qui travaillent a augmenté de plus de 1,6 milliard de dollars ces dernières années¹. Même si elles ne sont pas parfaites, ces augmentations sont directement attribuables aux nouvelles politiques gouvernementales qui étendent de dix à trente-cinq semaines la durée des prestations parentales. En amalgamant diverses ressources, le gouvernement a amélioré le soutien offert aux familles et pris acte des résultats de la recherche portant sur la petite enfance.

Les familles ont également besoin d'un éventail d'autres services, notamment de services de garde. De 2000 à 2005, les transferts annuels fédéraux aux provinces et territoires pour les programmes de DPE, y compris les services de garde, ont augmenté de 1,2 milliard de dollars.

S'il est vrai que l'augmentation des dépenses publiques est cruciale dans le domaine, la façon dont cet argent est dépensé est tout aussi importante. Les systèmes de services de garde reconnus pour leur efficacité dans d'autres pays reposent sur des politiques publiques assurant aux familles l'accès à des services de bonne qualité et abordables. Cette approche s'inscrit dans les quatre principes de base en matière de services de garde mis de l'avant par l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance² et rend compte de l'utilisation des fonds publics.

À moins de se doter de programmes de soutien et de financement publics adéquats, on ne pourra pas satisfaire aux besoins des familles qui n'ont pas les moyens de s'offrir des services de garde de qualité ou qui ne peuvent pas en trouver.

Les enjeux sont importants. Nos politiques sociales doivent produire le meilleur rendement possible compte tenu de l'investissement. Toutes les parties concernées – gouvernements, parents, travailleuses et travailleurs en services de garde, chercheurs, chercheuses et autres intervenants communautaires – ont un rôle à jouer dans le développement d'un système efficace de services éducatifs et de garde à l'enfance dans le cadre d'une stratégie intégrée de DPE.

ÉTABLIR DES LIENS

Parallèlement à l'augmentation du financement public consenti aux programmes de DPE et aux services de garde à l'enfance, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont engagés à faire preuve de plus de transparence et à rendre mieux compte de l'utilisation des fonds publics. Cet engagement se traduit par l'entente de produire des rapports annuels qui décriront les priorités, les investissements et les progrès réalisés par chaque gouvernement. Les parties intéressées devront par la suite analyser ces rapports et faire parvenir leurs commentaires aux provinces et territoires concernés.

C'est en s'appuyant sur ces rapports publics que l'initiative *Établir des liens* de l'ACPSGE accomplira son mandat. Elle fournira des outils et des ressources aux divers intervenants afin de soutenir leur analyse et la formulation de commentaires sur les politiques et investissements des gouvernements en matière de services de garde et pour appuyer une planification ultérieure.

L'initiative portera sur les politiques en matière de services de garde et sur les programmes de financement mis en œuvre en vertu des ententes fédérales, provinciales et territoriales existantes sur le DPE, y compris les services de garde, ainsi que sur tout nouvel accord.

QUESTIONS SOUVENT POSÉES

Les politiques en matière de services de garde ne relèvent-elles pas des provinces et territoires et cela étant, comment se fait-il qu'un organisme pancanadien s'occupe de ce dossier?

La prestation des services de garde relève effectivement des provinces et des territoires. Cependant, le gouvernement fédéral a un rôle de leadership en termes de financement et en ce qui a trait aux principes fondamentaux qui doivent sous-tendre le système. Cette initiative vise à appuyer les organismes communautaires et tous les échelons de gouvernement afin qu'ils travaillent ensemble à mettre sur pied des services qui correspondent aux besoins des familles dans les diverses collectivités au pays tout en s'assurant que les objectifs de qualité, d'abordabilité et d'accessibilité soient satisfaits.

Nous ne pouvons pas trouver de services de garde de qualité abordables et nous n'avons pas le temps d'analyser et de commenter les rapports gouvernementaux. Que pouvons-nous faire?

Nous entendons parler de beaucoup de familles qui n'ont pas accès à des services de garde de qualité parce qu'elles n'en ont pas les moyens; c'est d'ailleurs une des raisons pourquoi nous militons en faveur des services de garde. Nous savons qu'il faudra plusieurs années pour construire un système intégré. Si nous nous assurons que les fonds publics sont investis de manières efficaces en cours de route, l'accès pour les familles dans leur milieu à un plus grand nombre de services de garde de qualité et abordables deviendra une réalité. L'initiative *Établir des liens* de l'ACPSGE devrait aider la population à se servir des rapports gouvernementaux pour vérifier dans quelle mesure le Canada progresse au chapitre des services de garde.

Nous savons que votre temps est limité mais veuillez tout de même prendre quelques minutes pour faire part à vos députés³ de vos préoccupations et pour leur dire que vous vous attendez à ce que les gouvernements investissent dans la création d'un bon système de services de garde au Canada. C'est ce commentaire d'entre tous qu'ils doivent entendre!

Vous pouvez aussi joindre les rangs ou soutenir les efforts d'un organisme bénévole dans votre province ou territoire qui fait la promotion de services de garde de qualité⁴.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS ET D'AUTRES LIENS :

Lettre de présentation adressée aux gouvernements provinciaux et territoriaux

<http://www.childcareadvocacy.ca/mtc/fr/pdf/introletter.pdf>

Un exemple d'analyse et de commentaire public d'un rapport provincial (C.-B.)

http://www.cccabc.bc.ca/forum/pdf/CCAF_ECDanalysis.pdf

Stratégie canadienne en matière de services de garde à l'enfance : cadre d'action proposé

<http://action.web.ca/home/ccaac/alerts.shtml?x=69262>

Bâtir l'avenir dès les premiers pas http://www.childcareadvocacy.ca/action/buildingblocks/CCAAC_bldgblocks_fr.pdf

NOTES DE BAS DE PAGE

¹ Gouvernement du Canada 2003/04 "Activités et dépenses en matière de développement de la petite enfance"

² http://www.childcareadvocacy.ca/action/buildingblocks/CCAAC_bldgblocks_fr.pdf

³ Députés du parlement canadien http://canada.gc.ca/directories/direct_f.html

Députés des assemblées législatives provinciales et territoriales <http://www.childcareadvocacy.ca/mtc/fr/links.html#gov>

⁴ <http://www.childcareadvocacy.ca/resources/links.html> [Défilez vers le bas jusqu'à « régional »]

Cette activité est financée par le gouvernement du Canada en vertu du Programme de partenariats pour le développement social. Les opinions et interprétations dans ce document sont celles de l'ACPSGE et ne correspondent pas nécessairement à celles du gouvernement du Canada